

Sherbrooke, le 13 février 2020
Lettre ouverte au Premier ministre du Québec

Monsieur Legault,

À l'aube du prochain budget, l'Association des spécialistes en médecine préventive du Québec (ASMPQ) invite notre gouvernement à investir davantage dans des actions concrètes de prévention pour la santé de tous les Québécois et Québécoises. Devant l'ampleur de plusieurs problématiques, notamment les maladies chroniques, les problèmes de santé mentale et les impacts croissants des changements climatiques sur la santé, il est nécessaire de mettre en place des mesures qui agiront en amont sur les différentes causes des problèmes de santé qui touchent la population. En tant que médecins spécialistes en santé publique et médecine préventive, nous avons la responsabilité d'agir sur la prévention des maladies et des traumatismes qui affectent une population, de promouvoir et de protéger la santé. Comme tout contremaître, il faut avoir les moyens et les bons outils pour travailler de manière optimale dans un chantier aussi complexe que celui du système de la santé et des collaborations intersectorielles avec les acteurs du milieu de l'éducation, de l'environnement et du communautaire, pour n'en nommer que quelques-uns.

Actuellement, les sommes dédiées à la prévention ne sont pas suffisantes pour la santé des Québécois et des Québécoises. Malgré un certain financement de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) et aussi du milieu communautaire dans le domaine des substances psychoactives, il demeure que les investissements directs en santé publique sont trop faibles. En effet, ils sont parmi les plus bas au pays, soit 2,8 %¹ du budget total de la santé, alors qu'il est recommandé d'y allouer minimalement 5%² selon l'Organisation mondiale de la santé.

Des économistes canadiens déclarent que d'ici dix ans, les dépenses provinciales en soins de santé représenteront environ 80 % des dépenses de programme des provinces³. L'Association canadienne de santé publique fait valoir que ces coûts s'expliquent par une hausse de la consommation de médicaments, de la technologie médicale et des ressources humaines nécessaires pour traiter un fardeau de plus en plus lourd de maladies en grande partie évitables, comme le diabète, l'hypertension artérielle, les cardiopathies, les AVC, les cancers, les maladies mentales et les troubles musculosquelettiques. Cette même association cite une étude qui a démontré que pour chaque hausse de 10 % des dépenses locales

¹ Commissaire à la santé et au bien-être du Québec. 2016. Entendre la voix citoyenne pour améliorer l'offre de soins et services. (voir p. 32 et 47)

http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/2016/PanierServices_Rapport/CSBE_Panier_Services_Voix_Citoyenne.pdf

² Organisation Mondiale de la Santé – Bureau régional de l'Europe (Thompson S. Figueras J et al.) 2014. Economic crisis, health systems and health in Europe : impact and implications for policy. Policy summary. (voir page 24 et 39) <http://www.euro.who.int/en/publications/abstracts/economic-crisis-health-systems-and-health-in-europe.-impact-and-implications-for-policy-2015>

³ Association canadienne de santé publique. s.d. L'intérêt économique d'investir dans la santé publique et les DSS. <https://www.cpha.ca/fr/linteret-economique-dinvestir-dans-la-sante-publique-et-les-dss>

en santé publique, les décès dus aux maladies cardiovasculaires baissent de 3,2 %. Par contre, pour obtenir la même réduction de la mortalité cardiovasculaire au moyen d'interventions de soins cliniques, il faudrait dépenser plus de 27 fois l'investissement en santé publique.

Nous avons bien sûr plusieurs exemples de rehaussement d'investissements à proposer, notamment des sommes pour que les directions régionales de santé publique puissent soutenir les municipalités dans l'adaptation de l'environnement bâti aux changements climatiques, pour engager des professionnels faisant la promotion de la santé mentale positive dans les écoles, pour offrir un soutien plus intense à la cessation tabagique/nicotinique chez les jeunes comme chez les adultes, pour rehausser la lutte aux ITSS et bien plus encore.

Alors que vous vous faites un ardent défenseur de la saine gestion et de l'efficacité économique, nous vous invitons à augmenter les investissements directs en santé publique afin d'assurer que la population du Québec bénéficie pleinement de retombées positives sur sa santé. Investir dans d'autres domaines importants pour la santé demeure essentiel, mais sans l'apport de l'expertise de la santé publique, les retombées sont moindres. En effet, des ressources financières suffisantes et un ratio suffisant de professionnels de santé publique par habitant sont scientifiquement associés à des améliorations de la santé de la population⁴.

Il importe d'offrir au Québec les moyens de ses ambitions. Pour le prochain budget, l'ASMPQ prescrit un rehaussement des investissements dédiés aux services et aux actions de prévention, dont les Directions de santé publique. N'attendons pas qu'une catastrophe sanitaire nous frappe ou encore qu'un rapport du vérificateur général témoigne de notre incapacité à améliorer la santé des Québécois et Québécoises malgré notre PGPS visionnaire. Nous vous invitons à devenir le gouvernement le plus proactif en prévention que le Québec aura connu. Après tout, "il vaut mieux prévenir que guérir".

Dre Isabelle Samson

Présidente de l'Association des spécialistes en médecine préventive du Québec (ASMPQ)

⁴ Guyon A. Perreault, R. 2016. Public health systems under attack in Canada: Evidence on public health system performance challenges arbitrary reform. <http://journal.cpha.ca/index.php/cjph/article/view/5273/3451>